LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

Blanquer, ton école, on n'en veut pas !

Christopher Pereira

Chez SUD éducation, on commence à avoir l'habitude. Depuis quelques mois, les cas de répression syndicale s'accumulent. Au hasard, on retrouve nos camarades de Melle, de Bobigny, de Toulouse, dans une dynamique encore jamais vue auparavant. Il faut dire que depuis 2017 nous avons à la tête de l'Éducation nationale un ministre qui se distingue par une politique particulièrement néo-libérale et réactionnaire. Au service de cette idéologie, il n'hésite pas à attaquer notre syndicat dans les médias. Ainsi, le 20 février 2021, M. Blanquer contribue aux amalgames et au confusionnisme en mêlant un supposé « islamo-gauchisme » avec les ateliers en non-mixité organisés par SUD éducation 93 lors d'un stage en 2017. Pour rappel, en avril 2018, le ministre avait porté plainte pour discrimination contre ce stage. Il avait notamment été applaudi par Marine Le Pen à cette occasion. Or, cette plainte a été classée sans suite par la justice[1]... Malgré tout, M. Blanquer persiste dans ses attaques anti-syndicales !

Ces attaques sont le produit d'une communication réfléchie au service d'une idéologie conservatrice. Un petit bilan de l'action du ministre depuis 2019 permet de voir se dessiner les contours de cette idéologie. Il a en effet multiplié les sorties scandaleuses alimentant

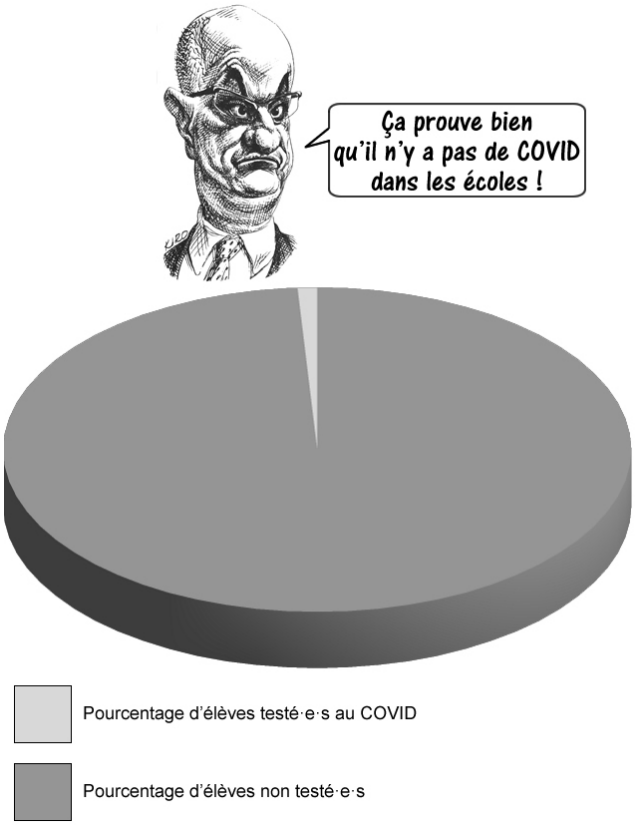

SOMMAIRE

Édito - Blanquer, ton école, on n'en veut pas.....1
Le catalan, on en parle ?.....4
Grêvons !.....5
Les Clionautes, le Snalc et l'islamogauchisme...6
Contre les difficultés scolaires... la précarité. 7
Formation AESH.....8

Permanences tous les lundis
Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan
06.84.89.01.17
66-11@sudeducation.org
sud-education-solidaires-11@riseup.org
www.sudeducation66.org
Sud éducation 66-11

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel
édité par Sud Education 66-11
4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58, avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 69 - Mars - Avril - Mai 2021
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0923 S 06756
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Roxane Harington (déchargée)
- Héléna Molin (déchargée)
- Nicolas Pierre (déchargé)
- Christopher Pereira (déchargé)
- Karine Abauzit
- Marc Anglaret
- Michel Benkemoun
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Matthieu Faure
- Anne Pagès
- Emmanuel Peroy
- Arthur Slimak

les polémiques stigmatisant les personnes musulmanes ou supposées telles. Il a notamment été démenti par ses propres services sur le prétendu défaut de scolarisation des petites filles musulmanes. Il a attaqué la FCPE à propos d'une affiche de campagne montrant une femme portant le voile. Il s'est refusé à condamner l'agression d'une mère d'élève portant le voile accompagnant une sortie scolaire par un élu RN. Ses services ont publié durant le confinement une fiche stigmatisant explicitement les musulman·e·s. Il soutient ouvertement Frédérique Vidal[2], ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, dans les accusations d'islamo-gauchisme faites aux universitaires alors même que le CNRS a affirmé que le terme ne correspond à aucune réalité scientifique[3]. Quand on voit cette obsession anti-musulmane, on est en droit de s'inquiéter de la teneur de son prochain ouvrage consacré à sa vision de la laïcité.

En effet, le ministre a publiquement apporté son soutien à la Fondation pour l'école et au réseau d'écoles hors contrats Espérance banlieues[4], proches des catholiques intégristes, du mouvement La Manif pour tous et de l'extrême droite[5]. Pourtant, de nombreux membres de ces fondations ont été l'objet de poursuites pour conflits d'intérêts avec, entre autres, des suspicions de fraude fiscale[6]. Voilà le genre d'école et de société que défend notre ministre de l'Éducation. Les ressorts idéologiques de ces organisations sont basés sur une critique de l'État. Or, c'est précisément en ce sens que Jean-Michel Blanquer n'hésite pas à mettre tous les moyens à sa disposition pour développer sa politique libérale de démantèlement du service public d'éducation et de tri social. Les exemples ne manquent pas : évaluations permanentes avec la réforme du baccalauréat, orientation précoce et socialement sélective avec Parcoursup.

C'est dans cette application d'une idéologie ultra-libérale que s'est déroulé le Grenelle de l'éducation. En effet, la majorité des mesures va à l'encontre des intérêts des enseignants[7]. Il en va ainsi de la valorisation de ces derniers, certes affirmée par le Grenelle mais dont le montant n'est pas évoqué et reste assujetti à un devoir d'astreinte au remplacement, aux formations hors temps scolaire et « au mérite ». La proposition d'en finir avec l'avancement à l'ancienneté corrobore également l'idée d'un avancement « au mérite ». Travailler plus pour gagner plus, ce n'est pas vraiment ce qu'on peut appeler une revalorisation. C'est pourtant la logique qui va de pair avec une gestion managériale des établissements et, par exemple, la proposition pour les personnels de direction de recruter directement les

enseignants. Tout aussi grave, la proposition de suppression des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est une atteinte sévère aux droits des travailleurs. À cela s'ajoute, en lien avec ce que nous évoquions plus haut, l'élargissement des établissements autonomes sous contrat avec l'État qui annonce, *in fine*, une privatisation de l'école. Mettre ainsi les établissements en concurrence ne peut qu'aggraver les inégalités. Ces mesures ne sont pas étonnantes lorsqu'on sait que les participants ont été choisis par le ministère parmi les cadres de l'Éducation nationale, à tel point que la FSU et la CGT ont préféré quitter le Grenelle. Quant aux profs, ils n'ont même pas été conviés…

Au final, le bilan est sombre pour Jean-Michel Blanquer. Certes, le ministre se débrouille plutôt bien dans les médias. Il faut dire que ces derniers proposent rarement des contradicteurs de qualité face à lui. Cependant, dans les faits, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter du projet ministériel. Est-ce bien l'école que nous souhaitons pour nos élèves ? Nous revendiquons un projet d'école gratuite quand celle proposée favorise la privatisation des établissements. Nous revendiquons une école laïque quand la fameuse « autonomie » des établissements favorise les établissements confessionnels. Nous revendiquons une école ouverte à toutes et tous alors que la mise en concurrence des établissements va favoriser le communautarisme tant décrié. Nous revendiquons une école émancipatrice alors que celle proposée ne fera qu'accentuer les inégalités. Ne soyons pas dupes, derrière ce projet d'école du ministre Blanquer, c'est un projet de société global qui est porté par le gouvernement du président Macron. Une société de la compétition, inégalitaire et injuste. Face à cela, nous revendiquons une autre école pour une autre société, une société de la solidarité, égalitaire et plus juste. ■

---

1. Jarraud François, « Stage antiraciste : nouvelle victoire de Sud Éducation 93 », in *Le Café Pédagogique*, 07/07/2020 http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/07/07072020Article637297028959285790.aspx

2. « Islamo-gauchisme : Vidal soutenue par Blanquer, une pétition réclame sa démission » in *Le Parisien*, 20/02/2021 https://www.leparisien.fr/politique/lislamo-gauchisme-est-selon-jean-michel-blanquer-un-fait-social-indubitable-20-02-2021-PPHB7QJGRNDAJNNAL3MPO3P22Q.php

3. "L'islamogauchisme n'est pas une réalité scientifique", in *www.cnrs.fr*, 17/02/2021 https://www.cnrs.fr/fr/l-islamogauchisme-nest-pas-une-realite-scientifique

4. Il a été notamment présent à une soirée organisée par Espérance banlieues à Versailles le 21 janvier 2019. cf. Sweeny Nadia et Leroux Nicola, « Une fondation d'utilité ultra privée », in *Bastamag*, 19/11/2020 https://www.bastamag.net/Fondation-pour-l-ecole-d-utilite-ultra-privee-Esperance-Banlieue-reseau-d-extreme-droite#nb1

5. *Ibid.*

6. *Ibid.* Rien d'étonnant puisque ces conservateurs, dans leur critique de l'État, remettent également en cause l'impôt.

7. Jarraud François, « Les recommandations explosives du Grenelle de l'éducation », in *Le Café Pédagogique*, 26/01/21 http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/01/26012021Article637472421238032434.aspx#.YDtGog9IRic.twitter

Le catalan, on en parle?

Eva Delgado et Pablo Bonat

LANGUES

Mercredi 10 février a eu lieu le rassemblement pour la défense de l'enseignement du catalan devant la DSDEN des PO. Il a été organisé grâce à l'appel de l'intersyndicale – SUD Éducation, SNES, CGT, FO – et de la FCPE. C'est une première concernant les langues régionales dans notre département.

Lors de ce rassemblement, une délégation a été reçue et a pu faire part au DASEN de notre inquiétude concernant la situation de l'enseignement du catalan. Les revendications étaient les suivantes : le respect de la circulaire n°2017-072 du 12-04-2017, l'obtention des moyens nécessaires pour pouvoir proposer un enseignement de qualité et des heures fléchées pour assurer l'enseignement des disciplines non linguistiques.

Voilà le genre de réponses auxquelles nous avons eu droit de la part du DASEN :

• Le catalan serait surdoté par rapport au nombre d'élèves et en comparaison avec l'occitan.

• Le catalan devrait être considéré comme une langue vivante et non comme une langue patrimoniale.

• Les enseignants de catalan doivent arrêter de voir leurs élèves uniquement comme de futurs enseignants de catalan et orienter leurs formations vers le monde professionnel.

De plus, pour le DASEN, tout est possible ! Dans sa logique strictement comptable, il met au même niveau deux heures et trois heures octroyées à l'enseignement du catalan par semaine. Aurions-nous mal lu la circulaire ? Il semblerait qu'elle attribue bien trois heures d'enseignement de catalan par semaine pour les sections bilingues. Des élèves de plusieurs niveaux peuvent être regroupés. Il est même possible d'enseigner les DNL en mélangeant des élèves qui font catalan avec d'autres qui n'en font pas. Pour nous, dans la pratique et dans une logique pédagogique, ce qu'il avance comme une évidence est une plaisanterie de mauvais goût, de mauvaise foi, voire les deux. Nos élèves sont bien réels et nous refusons de les traiter comme des numéros.

20 ANYS DE BILINGÜISME
a l'escola pública

Les réponses du DASEN sont une démonstration de la gestion aléatoire de l'enseignement du catalan par l'institution. Cette gestion dédaigne les élèves et les parents qui font le choix de cet enseignement. Elles contredisent les déclarations favorables à l'enseignement des langues régionales qui n'ont jamais été suivies de la mise en œuvre d'une vraie politique de développement. La création de l'Office Public de la Langue Catalane (avec la participation des collectivités territoriales et de l'Éducation nationale) permet toutefois de compenser cette dynamique.

Loin d'être une exception, ce manque de considération n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de ce que nous subissons tous dans nos établissements : les dotations horaires en baisse, la dégradation de nos conditions de travail, les ordres et contre-ordres que nous apprenons par la presse, les économies à hauteur de 200 millions d'euros que notre ministre a réalisées sur le budget de l'Éducation nationale...

Nous considérons l'enseignement du catalan et des autres langues régionales comme un choix primordial proposé aux élèves et demandons donc de la cohérence quant aux moyens développés pour faciliter leur enseignement dans tous les établissements. ■

Grêvons !

Karine Abauzit

Ce 22 février paraissait dans le Webmedia « Lundi matin » un article intitulé « Et après la grève quoi ? Réflexions sur les moyens de lutte et leurs effets concrets dans l'Éducation nationale. »[1]*. Cet article voudrait démontrer que nos défaites viendraient du fait que nous nous trompons de combat quand nous faisons grève et propose d'autres moyens de luttes, comme si l'activité syndicale se résumait à des appels à la grève. Entre autres, il propose de ne pas remplir les dossiers Parcoursup, ne plus mettre de notes et ne plus se rendre aux conseils de classe et attaquer juridiquement l'État. Il développe ensuite sur l'intérêt d'en finir avec les notes et sur la nécessité de l'autogestion. Voici notre réponse à cet article.*

D'accord sur la nécessité de réfléchir collectivement sur les moyens de luttes. Cela dit, pourquoi opposer à la grève les moyens de luttes développés dans cet article de Lundimatin ? Il est nécessaire de réaffirmer qu'ils ne sont pas opposés mais complémentaires. Preuve que la grève est utile : c'est la seule action dont ceux et celles qui ne font pas partie de l'Éducation nationale entendent parler. Tout le reste est invisible.

S'adresser aux parents ? Invisible. Pourtant les tractages, réunions publiques, vidéos pour expliquer la loi Blanquer aux parents, nous, enseignant·e·s syndiqué·e·s ou non, l'avons fait. Expliquer aux parents ce qui se passe dans l'Éducation nationale, nous le faisons chaque fois que nous le pouvons.

Quant à l'autogestion, nous y travaillons tous les jours en tant que militant·e·s de SUD Éducation. La classe coopérative, la pédagogie institutionnelle, c'est chaque jour que nous y pensons et tentons de la mettre en œuvre dans nos classes. Par ailleurs, au lycée Jules Fil de Carcassonne, la section SUD Éducation de l'établissement a proposé un conseil – vie scolaire et enseignant·e·s – sans la bureaucratie pour travailler à une meilleure organisation afin de mettre fin aux violences qui ont cours dans ce lycée. Tout cela aussi est invisible de l'extérieur.

De même pour les réflexions sur les notes, les militant·e·s que nous sommes y apportons notre réflexion et nos expérimentations. Chacun·e tente d'améliorer ce système à l'aide de différents moyens : faire réaliser par les élèves les grilles de notation, ne noter que les évaluations au dessus de la moyenne, refaire faire les évaluations aux élèves quand elles sont mauvaises, mettre 20/20 à toutes et tous, multiplier les évaluations pour anéantir la notation, etc. Non, ce n'est pas parfait et, en même temps, une note donne une idée à l'élève de sa réussite à l'évaluation.

En outre il faut être vigilant parce que l'institution se débrouille toujours pour récupérer nos réflexions, nos contestations, pour les retourner contre nous. À titre d'exemple, en ce qui concerne les notes, l'institution a mis en place un système d'évaluation qui se révèle bien pire que la notation : l'évaluation par compétences. En lycée professionnel, les enseignant·e·s des domaines professionnels ont bien compris de quoi il en retournait. Le but est d'individualiser les parcours et de mettre fin aux diplômes afin que les individus se retrouvent seuls face à l'employeur pour négocier leur salaire, car la finalité, oui, c'est bien la fin des diplômes. Ainsi, vos et nos enfants n'auront plus à terme que des blocs de compétences qui ne correspondront plus à rien au niveau des rémunérations discutées dans le cadre des négociations pour les conventions collectives.

De même, sur les bulletins scolaires, des réflexions militantes sont menées mais trop marginales et internes pour être visibles. C'est ainsi qu'un formateur de l'École Nouvelle formait à l'ESPE des centaines de professeurs stagiaires à remplir les bulletins en s'adressant toujours à l'élève et à écrire en premier ce qui est bon pour le valoriser, ensuite ce qui est fragile et ce qu'il faut que l'élève mette en œuvre pour l'améliorer.

Quant à ne pas remplir les bulletins, ne pas se rendre aux conseils de classe… C'est comme pour la grève, cela ne fonctionne que lorsque la majorité s'y met. Et nos défaites viennent bien de là, d'un rapport de force qui n'est pas en notre faveur. À l'Éducation nationale comme partout ailleurs, les militant·e·s y sont trop peu nombreux·ses et la majorité est résignée, voire parfois terrorisée.

Oui, nous avons besoin de prendre le temps d'une réflexion sur les moyens de lutte. Mais dans l'éducation comme ailleurs, cette réflexion doit passer par se demander comment faire pour augmenter le nombre de militant·e·s, redonner l'espoir aux collègues et rendre visible le travail militant. En tout cas, pas en opposant la grève avec les autres moyens de lutte. D'ailleurs pour l'avoir vérifié maintes et maintes fois : tout·e·s celles et ceux qui hurlent en AG ou aux heures d'infos syndicales pour répéter ce mantra « la grève ça ne sert à rien ! », ne nous y trompons pas, ceux et celles-là ne participent pas non plus aux actions hors grève. Aussi, il nous faut continuer à défendre la grève et répéter que c'est la seule action visible et largement collective car souvent nationale. De plus, elle permet à la fois de se libérer des obligations de travail – ce n'est pas si souvent que l'occasion se présente – mais aussi de libérer du temps pour agir syndicalement – tractage, reunions publiques, AG, etc). ■

1. « Et après la grêve, quoi? » in *Lundi.am*, 22/02/2021 https://lundi.am/Et-apres-la-greve-quoi

Les Clionautes, le Snalc et l'islamogauchisme…

Christopher Pereira

Le site des Clionautes est bien connu des professeurs d'histoire-géographie. Il met en ligne, dans un fonctionnement collaboratif, de nombreuses ressources de travail pour cette discipline. L'ambiance est bon enfant, des travaux rigoureux sont partagés, avec des débats cordiaux sur des thèmes assez larges de société qui peuvent être reliés à l'histoire, à la géographie et à l'EMC.

Parfois, le ton est amical et l'administrateur se permet de souhaiter un bon anniversaire aux collaborateurs les plus investis. C'est ainsi que l'on peut tomber sur ce post daté du 21 février 2021 :

« On souhaitera un bel anniversaire à J… B…, professeur de XXX au lycée Henri IV de Béziers, une de mes sœurs d'armes dans le combat que nous menons ensemble et avec d'autres contre la médiocrité qui s'est emparée de cet établissement fondé en 1594 par le Roi Henri, le Roi de l'Édit de tolérance, une valeur que des individus médiocres ont galvaudée au nom d'une idéologie rancie sous couvert de syndicalisme. Elle porte haut un certain nombre de valeurs comme celles de l'indépendance dans la défense des intérêts matériels et moraux des personnels.[…] »

Le jour suivant, c'est au tour d'un autre collaborateur d'être à l'honneur :

« Nous fêterons aujourd'hui l'anniversaire de M… A… [un pseudonyme] que tous les Clionautes qui sont allés aux Rendez-vous de l'histoire de Blois connaissent. Il fait partie de ces combattants qui mènent la lutte contre les bolcheviks en culotte courtes qui sévissent au lycée Henri IV de Béziers et l'un des animateurs de la résistance. […] »

La teneur idéologique des propos tenus par l'administrateur de ce groupe est virulente. L'auteur de ces lignes s'est donc interrogé publiquement, en commentaire de ces posts, sur cette façon de laver son linge sale en public. Le résultat fut assez rapide :

le commentaire fut retiré dans la foulée par l'administrateur avec un message privé d'une certaine véhémence. S'ensuit un échange ubuesque et souvent déplacé par messagerie privée avec ce personnage donc le vocabulaire – NKVD, bolchevik, apparatchik, maoïste – témoigne d'une obsession évidente. Le paroxysme est atteint par ces propos : « Il n'y a pas de raisons que seuls les bolcheviks en djellaba de Béziers en profitent ». Des relents nauséabonds qui fleurent bon la rhétorique d'extrême-droite des années 30… Mais pour ce monsieur, son humour n'est tout simplement pas accessible intellectuellement à son interlocuteur.

Pour information, cette personne fut commissaire paritaire agrégé·e·s pour le SNALC de 2018 à 2020. Quant à J… B…, elle est secrétaire départementale du même syndicat. Or, la page Facebook des Clionautes regroupe plus de 3000 adhérent·e·s au niveau national, dont des universitaires renommé·e·s. Sur cette page, l'administrateur peut se permettre des propos d'une rare virulence idéologique sans être gêné le moins du monde, avec des propos tendancieux. Il peut également diffamer des collègues sans qu'ils puissent répondre. Lorsqu'on s'en interroge publiquement en commentaire, ce dernier est simplement supprimé. Doit-on voir dans ces discours une tendance idéologique au sein du SNALC, ce même syndicat qui se dit apolitique ? Ne faisons pas de généralités… C'est en tout cas envoyer une image délétère des luttes syndicales. Or, le syndicalisme mérite mieux que ça. ■

PERPIGNAN

Contre les difficultés scolaires… la précarité

Marc Anglaret

Les collégien·ne·s et les lycéen·ne·s de Perpignan en difficulté vont bientôt pouvoir bénéficier du soutien scolaire d'étudiant·e·s. Présenté dans les médias locaux comme une initiative de Louis Aliot, qui prétend faire du décrochage scolaire une « grande cause municipale », ce dispositif relève en réalité du service civique, dispositif datant de 2010 entièrement financé par l'État, et ne coûtera donc pas un centime à la mairie. Au-delà de ce coup de com' banal, SUD éducation considère que la lutte contre le décrochage et les difficultés scolaires mériterait bien mieux que ces emplois précaires et sans qualification, qui habituent les étudiant·e·s sans ressources à l'exploitation, puisque la rémunération d'un service civique est en dessous du SMIC et du seuil de pauvreté. Il est par ailleurs révoltant que des étudiant·e·s soient contraint·e·s de recourir à quelque emploi que ce soit pour financer leurs études. ■

AESH : STAGE DE FORMATION SYNDICALE

AESH : CONNAÎTRE SES DROITS, EN CONQUÉRIR DE NOUVEAUX !

LUNDI 03 MAI 2021
De 09h00 à 17h00
Local Solidaires 66
Maison des syndicats
4 bis avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan

stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Programme

1. Accueil et présentation des participants
2. Bilan de l'application de la circulaire du 5 juin 2019 et de la mise en place des Pials
3. Protocoles sanitaires liés au Covid 19 et conditions de travail des AESH
4. Ateliers de mise en situation et de résolution de cas pratiques
5. Revendications concernant le statut des AESH

Pour vous inscrire **(avant le samedi 03/04/2021)**

1. En adressant **une demande de congé syndical** au chef d'établissement dans le secondaire, à l'IEN dans le primaire (procédure de demande en ligne). En cas de problème, prévenir le syndicat.
2. En **s'inscrivant auprès des organisateurs** afin que le syndicat puisse établir une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence qui vous seront remises à l'issue du stage. **Nous écrire à 66-11@sudeducation.org** ou nous laisser un message avec vos coordonnées au **06 89 84 01 17**.

L'administration peut demander **après le stage, une attestation** émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document d'information sur l'objet de ce stage. Le formulaire de demande de congé syndical suffit.